



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

Q.1290

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

(10/95)

RÉSEAU INTELLIGENT

**GLOSSAIRE UTILISÉ DANS LA DÉFINITION
DES RÉSEAUX INTELLIGENTS**

Recommandation UIT-T Q.1290

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT (Helsinki, 1^{er}-12 mars 1993).

La Recommandation révisée UIT-T Q.1290, que l'on doit à la Commission d'études 11 (1993-1996) de l'UIT-T, a été approuvée le 17 octobre 1995 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue de télécommunications.

© UIT 1996

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

RÉSUMÉ

La présente Recommandation donne un glossaire des termes et de leurs définitions à utiliser dans les documents traitant des réseaux intelligents. Cette terminologie sera également incorporée à la Recommandation Q.9, Vocabulaire de termes relatifs à la commutation et à la signalisation.

La terminologie relative aux systèmes de gestion RGT doit être harmonisée avec les termes se rapportant au RI qui ne figurent pas dans cette version de la présente Recommandation.

Le texte de la présente Recommandation est maintenant bien stabilisé. Les Recommandations associées incluent notamment les Recommandations de la série Q.1200.

GLOSSAIRE UTILISÉ DANS LA DÉFINITION DES RÉSEAUX INTELLIGENTS

(Helsinki, 1993: révisée en 1995)

1 Considérations générales

1.1 Introduction

La présente Recommandation donne un glossaire des termes et de leurs définitions à utiliser dans les documents traitant des réseaux intelligents. Cette terminologie sera également incorporée à la Recommandation Q.9, «Vocabulaire de termes relatifs à la commutation et à la signalisation.»

Les termes précédemment définis ont été conservés dans la mesure du possible, les références à la source de la définition étant présentées entre parenthèses à la suite de chacun de ces termes. Les définitions qui ont été modifiées pour mieux correspondre à la présente application sont considérées comme nouvelles; toutefois, la référence à la définition source est également indiquée entre parenthèses.

1.2 Conventions

Pour les besoins de la présente Recommandation, les notations et conventions suivantes s'appliquent:

- 1) Les noms des modules indépendants des services (SIB) de l'ensemble de capacités 1 (CS-1) s'écrivent en majuscules, des blancs séparant les mots. Par exemple: “*Log Call Information*” (journalisation des informations d'appel).
- 2) Les noms des flux d'information de l'ensemble de capacités 1 (CS-1) s'écrivent avec la première lettre de chaque mot en majuscule, les mots étant séparés par des espaces, suivis du descripteur de type approprié. Par exemple: “*Call Information Report req.ind*” (ind. dem. compte rendu d'informations d'appel).
- 3) Les noms des éléments d'information des flux de l'ensemble de capacités 1 (CS-1) s'écrivent avec la première lettre de chaque mot en majuscule, les mots étant séparés par des espaces. Par exemple: “*Requested Information*” (informations demandées).
- 4) L'abréviation du terme «identificateur», dans un élément d'information est «ID».
- 5) Les noms des points de détection de l'ensemble CS-1 s'écrivent avec la première lettre de chaque mot en majuscule, les mots étant séparés par un trait bas. Par exemple: “*O_Disconnect*” (déconnexion par l'origine).
- 6) Les autres noms d'éléments s'écrivent en minuscules. Par exemple «point de détection».
- 7) Les noms des flux d'information définis dans la Recommandation Q.71 s'écrivent en majuscules, suivis du descripteur de type approprié. Par exemple: “*SETUP req.ind*” (indication de demande d'établissement).
- 8) Les noms des procédures de mobilité personnelle définis dans la Recommandation F.851 s'écrivent avec la première lettre de chaque mot en majuscules, les mots étant accolés, par exemple: “*InCall, OutCall, AllCall*” (appels entrants, appels sortants et tous appels).

2 Termes et définitions (dans l'ordre alphabétique des termes anglais)

La présente Recommandation utilise les définitions suivantes:

- 2.1 **accès:** moyen d'interaction entre un utilisateur et un réseau.
- 2.2 **voie d'accès (Q.9 – 0008, I.112 – 414):** partie désignée de la capacité de transfert d'information, ayant des caractéristiques spécifiées et fournie à l'interface utilisateur-réseau.
- 2.3 **code d'accès:** code(s) pour «plan(s) de numérotage personnalisé(s)»: accès téléphoniste, échappements vers réseau public, etc.
- 2.4 **fonction d'accès:** ensemble de processus dans un réseau assurant l'interaction entre un utilisateur et le réseau.

- 2.5 complément (AD) (*adjunct*):** entité du réseau intelligent fonctionnellement équivalente à un point de commande de services, mais qui est directement reliée à un point de commutation de services.
- 2.6 Administration:** dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.
- 2.7 agent:** entité agissant pour le compte d'une autre entité.
- 2.8 séquence d'alerte:** séquence particulière destinée à alerter un abonné (sonnerie ou tonalité distinctive par exemple). Voir la Recommandation Q.931.
- 2.9 application (I.3 – Z.341):** ensemble de fonctions requises pour exécuter une «*tâche*».
- 2.10 contexte d'application (AC) (*application context*):** descriptif des fonctions à utiliser dans une instance particulière de communication.
- 2.11 négociation du contexte d'application (ACN) (*application context negotiation*):** spécification, au début d'une transaction, de l'ensemble des éléments ASE de protocole d'utilisateur qui pourront être transférés au cours de celle-ci.
- 2.12 entité d'application (AE) (*application entity*) (Q.9 – 2156 modifié):** activités d'application indépendantes du système mises à la disposition de l'agent d'application sous la forme de services d'application, par exemple un ensemble d'éléments de services d'application qui exécutent conjointement tout ou partie des fonctions de communication d'un processus d'application.
- 2.13 instance d'entité d'application (AEI) (*application entity invocation*):** instance effective du programme exécutable qui assure toutes les fonctions de communication définies par les spécifications de chaque type d'entité d'application ou un sous-ensemble de celles-ci.
- 2.14 programme d'application:** logique implantée dans les couches de commande de service et de gestion de service, qui dirige ou commande l'exécution dans le réseau d'actions visant à assurer ou à gérer la fourniture d'éléments de service pour réseau intelligent.
- 2.15 interfaces de programmation d'application (API) (*application programming interfaces*):** interfaces qui assurent les processus de création, d'installation, de test, de modification, etc., de programmes d'application du réseau intelligent.
- 2.16 unité de données protocolaires d'application (APDU) (*application protocol data unit*):** unité de données d'application spécifiée dans un protocole d'application et se composant d'informations de commande et de données d'utilisateur de ce protocole.
- 2.17 élément de service d'application (ASE) (*application service element*) (Q.9 – 2158 modifié):** ensemble cohérent de fonctions intégrées facilitant la communication d'application, dans une entité d'application par exemple.
- 2.18 demande de taxation (APC) (*apply charging*):** moyen permettant de demander des informations de taxation.
- 2.19 rapport de taxation (APR) (*apply charging report*):** moyen de fourniture des informations de taxation.
- 2.20 architecture:** disposition ordonnée des parties d'un système.
- 2.21 association:** relation logique entre entités intervenant dans l'exécution d'une fonction.
- 2.22 atomicité (X.851 – 3.7.9):** propriété d'un ensemble d'opérations liées, telle que ces opérations soient toutes exécutées ou qu'aucune ne le soit.
- 2.23 attribut:** voir 8.1/X.501.
- 2.24 appel de base:** communication entre deux utilisateurs, ne comportant pas d'éléments additionnels (par exemple un appel téléphonique ordinaire).
- 2.25 processus d'appel de base (BCP) (*basic call process*):** enchaînement de tâches lors du traitement d'une tentative d'appel de base.
- 2.26 modèle d'états d'appel de base (BCSM) (*basic call state model*):** automate à états finis de haut niveau modélisant le traitement associé à l'appel de base (c'est-à-dire un appel non-RI entre deux correspondants). Ce modèle peut ne concerner qu'une partie de l'appel, par exemple dans le cas d'un modèle BCSM de départ ou d'arrivée, ou la chaîne de connexion complète pour l'appel demandé, de l'appelant à l'appelé.

- 2.27 interface à débit de base (BRI) (*basic rate interface*) (Q.9 – 1551):** dispositif d'accès utilisateur-réseau correspondant à une structure d'interface composée d'un canal D à 16 kbit/s et de deux canaux B.
- 2.28 commande du support:** ensemble des fonctions utilisées pour commander les moyens de transmission des couches inférieures (communes).
- 2.29 rattachement:** mécanisme utilisé pour l'authentification au cours du contrôle d'association. Voir la Recommandation X.500.
- 2.30 identité de groupe professionnel (BGID) (*business group identity*):** identité d'un appelant ou appelé faisant partie d'un groupe professionnel de base ou d'un groupe professionnel multicommutateur.
- 2.31 appel (Q.9 – 0009-2, révisé par omission de la Note):** utilisation, ou possibilité d'utilisation d'une ou de plusieurs connexions établies entre au moins deux utilisateurs ou services.
- 2.32 commande d'appel:** ensemble des fonctions utilisées pour traiter un appel (par exemple pour fournir des éléments de service et pour établir, superviser, maintenir et libérer des connexions).
- 2.33 fonction agent de commande d'appel (CCAF) (*call control agent function*):** entité fonctionnelle qui assure les fonctions d'accès au réseau pour les utilisateurs, en interaction – pour la fourniture de services – avec des entités fonctionnelles de commande d'appel.
- 2.34 fonction de commande d'appel (CCF) (*call control function*):** élément d'intelligence du réseau qui assure le traitement et la commande des appels/connexions.
- 2.35 entité fonctionnelle de commande d'appel:** entités fonctionnelles qui coopèrent avec d'autres entités fonctionnelles pour assurer des fonctions de traitement d'appel dans le réseau.
- 2.36 Id de groupe professionnel de l'appelé:** identificateur du groupe professionnel associé à l'appelé.
- 2.37 sous-adresse d'appelé:** information de sous-adresse qui identifie l'appelé.
- 2.38 espacement d'appels appliqué:** indication du type d'espacement d'appels qui a éventuellement été appliqué à la demande d'instructions.
- 2.39 groupe de ressources appelantes:** identificateur des faisceaux entrants ou d'installations entrantes privées.
- 2.40 élément de groupe de ressources appelantes:** identificateur d'appartenance à un groupe de ressources.
- 2.41 Id de groupe professionnel de l'appelant:** identificateur du groupe professionnel associé à l'appelant.
- 2.42 sous-adresse d'appelant:** information de sous-adresse qui identifie l'appelant.
- 2.43 appelant:** entité qui est à l'origine d'un appel au service.
- 2.44 donnée d'instance d'appel (CID) (*call instance data*):** identificateur qui définit les caractéristiques spécifiques de l'abonné (sa valeur changera avec chaque instance d'appel) pour les modules indépendants des services contenus dans le plan fonctionnel global.
- 2.45 gestionnaire d'appel (CM) (*call manager*):** entité de la fonction SSF qui fournit des mécanismes permettant de prendre en charge de nombreuses occurrences parallèles de logique de service RI et non-RI pour un même appel.
- 2.46 modèle d'appel (*call model*):** représentation des fonctions intervenant dans le traitement d'un appel.
- 2.47 traitement d'appel ou de service:** exécution d'une logique par une fonction de commutation ou de commande, pour faire progresser une demande d'appel ou de service.
- 2.48 segment d'appel:** partie spécifique du traitement d'un appel.
- 2.49 modèle de segment d'appel (CSM) (*call segment model*):** représentation du traitement d'un appel par des segments d'appel.
- 2.50 ensemble de capacités (CS) (*capability set*):** ensemble des capacités du réseau intelligent à normaliser, les Recommandations/correspondantes étant prévues selon un échéancier déterminé.
- 2.51 code d'accès à un exploitant (CAC) (*carrier access code*):** code utilisé pour sélectionner un exploitant.

- 2.52 exploitant (en télécommunications commerciales):** organisation dont la fonction est de fournir un service particulier, par exemple un agent de réseau privé/ressource privée ou de zone de rattachement interne, un exploitant de jonctions ou un exploitant international.
- 2.53 code d'identification d'exploitant:** identificateur d'exploitant.
- 2.54 sélection d'exploitant:** indique que l'appelant a composé le numéro de l'exploitant et qu'il a préalablement souscrit un abonnement auprès de cet exploitant.
- 2.55 numéro taxé:** numéro à taxer pour la communication.
- 2.56 classe de service:** classe de service Clients, classe de service Jonctions ou classe de service Ressources privées. Une telle classe peut se rapporter à des accès de départ ou d'arrivée.
- 2.57 information d'adresse collectée:** interprétation des chiffres composés, spécifiant la nature de l'adresse et le numéro de l'appelé.
- 2.58 chiffres collectés:** nombre variable de chiffres collectés.
- 2.59 système commun d'informations de gestion (CMIS) (*common management information system*):** voir la Recommandation X.700.
- 2.60 connexion (Q.9 – 0011):** association de canaux ou de circuits de transmission, ainsi que d'unités fonctionnelles de commutation et autres, établie pour fournir un moyen de transfert d'informations dans un réseau de télécommunication, entre au moins deux points.
- 2.61 commande de connexion:** ensemble des fonctions utilisées pour établir, maintenir et libérer une voie de communication entre deux utilisateurs ou plus, ou entre un utilisateur et une entité de réseau, par exemple un récepteur multifréquence bitonalités.
- 2.62 consommateur:** voir la Recommandation X.880.
- 2.63 commander:** appliquer une action directrice.
- 2.64 fenêtre de commande:** intervalle durant lequel une entité impliquée dans le traitement d'un appel ou d'un service est soumise à la fonction SCF (fonction de commande de services).
- 2.65 élément de service essentiel:** élément de service fondamental pour un service, c'est-à-dire qu'en l'absence de cet élément, le service ne représente pas une offre commerciale viable.
- 2.66 plan de numérotage personnalisé (CDP) (*customized dialling plan*):** ce terme a pour synonymes «plan de numérotage clients» ou «plan de numérotage privé». Voir le terme «code d'accès».
- 2.67 données:** informations de l'utilisateur ou du réseau, stockées dans le réseau et utilisées dans le cadre du traitement d'un appel ou d'un service. Instance d'un objet de données.
- 2.68 base de données:** entité qui stocke des informations.
- 2.69 gestion des données:** établissement, mise à jour et administration des bases de données dans le réseau.
- 2.70 objet de données:** unité d'informations adressable individuellement, spécifiée dans un modèle de données.
- 2.71 modèle de données:** structure logique spécifiée d'un ensemble d'objets de données, incluant les plages autorisées de leurs valeurs ainsi que d'autres spécifications relatives à la cohérence des données.
- 2.72 adresse d'acheminement de destination:** liste des numéros de l'appelé (principaux et secondaires).
- 2.73 point de détection (DP) (*detection point*):** point dans le traitement d'appel de base où un événement relatif au traitement peut être notifié à la fonction de commande de services et où peut se produire une passation de commande de traitement.
- 2.74 destinataire:** entité vers laquelle des appels sont dirigés.
- 2.75 chiffres composés:** information d'adresse non traduite qui est collectée/reçue et qui provient de la ligne/jonction de départ.
- 2.76 dialogue:** conversation ou échange d'informations.

- 2.77 signalisation numérique d'abonné n° 1 (DSS 1)** (*digital subscriber signalling No. 1*): spécification de la signalisation Q.931 pour la commande d'appel de base en mode trame.
- 2.78 annuaire**: voir l'article 12/X.500.
- 2.79 protocole d'accès à l'annuaire (DAP)** (*directory access protocol*): voir l'article 12/X.500.
- 2.80 entrée d'annuaire (DE)** (*directory entry*): voir 7.1/X.501.
- 2.81 arbre des informations de l'annuaire (DIT)** (*directory information tree*): voir 7.1/X.501.
- 2.82 protocole du système d'annuaire (DSP)** (*directory system protocol*): voir l'article 12/X.500.
- 2.83 agent d'utilisateur d'annuaire**: voir 6.1/X.500.
- 2.84 nom distinctif (DN)** (*distinguished name*): voir 9.1/X.501.
- 2.85 plan fonctionnel réparti (DFP)** (*distributed functional plane*): plan du modèle conceptuel du réseau intelligent, contenant les entités fonctionnelles et leurs relations.
- 2.86 logique de service répartie (DSL)** (*distributed service logic*): logique du plan fonctionnel réparti qui sert à réaliser des modules indépendants des services.
- 2.87 domaine**: voir l'expression «domaine du réseau intelligent».
- 2.88 numérotation multifréquence bitonalités (DTMF)** (*dual tone multi-frequency*): numérotation par clavier, utilisée pour commander des entités de signalisation dans la bande.
- 2.89 activation/désactivation dynamique**: activation/désactivation d'un point de détection par une fonction de commande de services au cours de l'exécution de la commande de services relative à une tentative d'appel ou de service donnée.
- 2.90 données dynamiques**: informations pouvant être modifiées par le traitement d'un appel ou d'un service.
- 2.91 élément**: unité physique identifiable.
- 2.92 fonction élémentaire**: fonction primaire ou de base (ne pouvant pas être décomposée).
- 2.93 entité (Q.9 – 7110)**: composant, dispositif, sous-système, unité fonctionnelle, équipement ou système pouvant être considéré individuellement. Dans un RNIS, ce terme est utilisé pour désigner un système ou un sous-système particulier, par exemple un terminal d'utilisateur ou un commutateur numérique. Il peut également désigner un ensemble de fonctions d'un système particulier en un endroit donné, par exemple les fonctions de couche 2 d'un système de signalisation dans un terminal d'utilisateur.
- 2.94 événement**: dans un modèle d'automate à états finis, entrée particulière vers un état donné ou sortie particulière d'un état donné, qui provoque une transition d'un état à un autre.
- 2.95 point de détection d'événement (EDP)** (*event detection point*): point de détection activé dynamiquement.
- 2.96 processus directeur**: processus qui commande l'exécution d'autres processus.
- 2.97 code de ressource**: code(s) utilisé(s) pour sélectionner/activer un service relatif à une ressource, par exemple un code à deux chiffres précédé du caractère «#» afin de sélectionner un certain routage.
- 2.98 groupe de ressources**: groupe particulier de ressources permettant d'acheminer l'appel.
- 2.99 élément de groupe de ressources**: élément particulier d'un faisceau de circuits ou d'un groupe de recherche multiligne.
- 2.100 niveau de restriction d'une ressource (FRL)** (*facility restriction level*): niveau de tolérance associé à une ressource entrante, par exemple une ligne interurbaine.
- 2.101 élément de service**: capacité réutilisable fournie à un utilisateur par un ou par plusieurs services dans un réseau.
- 2.102 code d'élément de service**: code(s) utilisé(s) pour sélectionner/activer un élément de service (par exemple: renvoi, à l'aide d'un code à deux ou trois chiffres précédé des caractères «*», «#» ou du numéro 11, qui peut précéder la sélection des chiffres).

- 2.103 interaction entre éléments de service:** situation qui se produit quand une action d'un élément de service affecte une action ou une capacité d'un autre élément de service.
- 2.104 gestionnaire d'interactions entre éléments de service:** voir la définition 2.45.
- 2.105 automate à états finis (FSM) (*finite state machine*):** système ayant un nombre fini d'états et des transitions spécifiées entre ces états.
- 2.106 modèle d'automate à états finis:** modèle opérationnel d'une entité, décrit par un ensemble fini d'états dans lesquels l'entité peut se trouver et par un ensemble fini de transitions possibles d'un état à un autre.
- 2.107 fonction (I.112 – 403):** ensemble des processus définis pour réaliser un objectif spécifié.
- 2.108 entité fonctionnelle (Q.9 – 7112):** entité qui comporte un ensemble spécifique de fonctions en un endroit donné.
- 2.109 entité fonctionnelle (Q.9 – 7113) [dans les applications de fourniture de services de télécommunication]:** groupement de fonctions assurant un service en un endroit donné et sous-ensemble de l'ensemble total des fonctions nécessaires à la fourniture du service.
- 2.110 action d'entité fonctionnelle (FEA) (*functional entity action*):** action exécutée par une entité fonctionnelle se trouvant dans un état donné, cette exécution résultant d'un stimulus spécifique.
- 2.111 routine fonctionnelle:** logique qui commande l'exécution d'un ensemble d'actions pour accomplir des tâches de «routine»; par exemple, recherche d'informations, transfert d'informations, etc.
- 2.112 informations de taxation à fournir (FCI) (*furnish charging information*):** moyen d'interaction permettant de demander des informations afin d'établir un journal de facturation sur la base des informations données dans les relevés d'appel.
- 2.113 nom générique:** s'il est présent, cet identificateur comporte le nom sous forme de caractères et le statut de présentation de l'utilisateur appelant et de l'utilisateur réacheminé.
- 2.114 commande globale:** commande d'un processus dont les fonctions sont réparties entre plusieurs entités.
- 2.115 plan fonctionnel global (GFP) (*global functional plane*):** plan du modèle conceptuel de réseau intelligent, qui définit les modules indépendants des services (SIB) (*service independent building blocks*) utilisés pour la fourniture des éléments de service.
- 2.116 logique de service globale (GSL) (*global service logic*):** logique du plan fonctionnel global qui sert à réaliser des éléments de service.
- 2.117 services de réseau virtuel mondial (GVNS) (*global virtual network services*):** ensemble de capacités «CS-2» – Services offerts dans le cadre du réseau virtuel mondial commuté.
- 2.118 réseau de rattachement:** zone géographique du réseau dans laquelle l'utilisateur réside habituellement ou à laquelle le fournisseur de services est associé.
- 2.119 module SIB de haut niveau (HLSIB) (*high level service independent block*):** ensemble de capacités «CS-2» – Partie d'un élément de service pouvant être réutilisée sous la forme de modules SIB normaux, mais composée de modules SIB et d'autres modules SIB de haut niveau exécutables séquentiellement. Un module SIB de haut niveau tient lieu d'abstraction si on occulte la logique de service et les parties des «données de prise en charge du service» qui sont considérées comme étant locales par rapport au module SIB de haut niveau.
- 2.120 dans la bande (signalisation dans la bande Q.9 – 2010):** mode de signalisation dans lequel les signaux sont émis dans la même voie ou dans le même circuit de transmission que la communication de l'utilisateur et dans la même bande de fréquence que celle qui est réservée aux utilisateurs, par exemple le mode multifréquence bitonalités.
- 2.121 indépendant ou indépendance:** pas nécessairement spécifique à un élément donné.
- 2.122 flux d'information (Q.9 – 7120):** interaction entre deux entités fonctionnelles en communication.
- 2.123 réseau intelligent (RI):** architecture de réseau de télécommunication dont la souplesse facilite l'introduction de nouvelles capacités et de nouveaux services, y compris ceux qui sont placés sous le contrôle du client.
- 2.124 protocole d'application du réseau intelligent (INAP) (*intelligent network application protocol*):** protocole d'application du réseau intelligent, appartenant à la couche 7 (couche Application dans le modèle OSI).

- 2.125 modèle conceptuel de réseau intelligent (MCRI):** modèle de planification utilisé pour définir l'architecture du réseau intelligent.
- 2.126 base de données du réseau intelligent (INDB) (*intelligent network data base*):** entité physique utilisée pour le stockage d'informations dans le réseau intelligent.
- 2.127 système de gestion de la base de données du réseau intelligent (INDBMS) (*intelligent network data base management system*):** système utilisé pour établir ou administrer la base de données du réseau intelligent.
- 2.128 domaine du réseau intelligent:** ensemble de capacités «CS-2» – Partie d'un réseau à architecture de réseau intelligent encapsulant des rôles définis au préalable (par exemple, opérateur de réseau ou fournisseur de service).
- 2.129 service assuré par le réseau intelligent:** service fourni au moyen des capacités du réseau intelligent.
- 2.130 gestionnaire de commutation du réseau intelligent (IN-SM) (*IN switching manager*):** entité de la fonction SSF qui interagit avec la fonction SCF pendant la fourniture d'éléments de service du RI aux utilisateurs.
- 2.131 modèle à états de commutation du réseau intelligent (IN-SSM) (*IN switching state model*):** description, sous forme d'automate à états finis orienté objet, des états d'appel/connexion RI du traitement d'appel/connexion RI par les fonctions SSF/CCF.
- 2.132 réseau numérique avec intégration des services (RNIS):** voir la définition 308 du 2.3/I.112.
- 2.133 périphérique intelligent (IP) (*intelligent peripheral*):** entité physique qui remplit la fonction de ressources spécialisées du réseau intelligent.
- 2.134 sous-système utilisateur RNIS (Q.761):** protocole du système de signalisation n° 7 qui fournit les fonctions de signalisation nécessaires à la prise en charge, dans un réseau numérique avec intégration des services, des services supports de base et des services complémentaires pour des applications vocales et non vocales.
- 2.135 ISUP (*ISDN-User Part*):** sous-système utilisateur RNIS.
- 2.136 fonction d'interfonctionnement:** ensemble de capacités «CS-2» – fonction permettant de dissocier les opérations d'interfonctionnement par rapport à d'autres architectures indépendantes, fonctionnelles ou physiques.
- 2.137 interface (Q.9 – 4001):** frontière commune, par exemple à deux sous-systèmes ou à deux dispositifs.
- 2.138 disponibilité d'un périphérique intelligent (IP):** indique si un IP est rattaché au point SSP et s'il est disponible.
- 2.139 capacités IPSSP:** indique les fonctions SRF qui sont prises en charge et rattachées au point SSP d'où l'appel a été mis en attente.
- 2.140 couche (Q.9 – 2160):** au sein d'une hiérarchie de fonctions, région conceptuelle regroupant une ou plusieurs fonctions entre une frontière logique supérieure et une frontière logique inférieure.
- 2.141 demi-appel:** représentation, dans un modèle à états de traitement d'appel, d'une voie de télécommunication orientée vers une certaine entité adressable (par exemple une voie orientée vers un utilisateur, vers une unité périphérique intelligente, etc.).
- 2.142 bibliothèque:** ensemble d'objets, de routines, de programmes, etc., qui peuvent être utilisés pour exécuter des fonctions.
- 2.143 centre de commutation local (CL) (Q.9 – 1002):** centre de commutation où aboutissent les lignes d'abonné.
- 2.144 gestionnaire:** fonction qui dirige ou commande les tâches d'une fonction ou d'un ensemble de fonctions pour permettre à une entité fonctionnelle d'effectuer tout ou partie des actions attendues de cette entité.
- 2.145 gestion:** fonction de direction, de maintenance ou d'administration.
- 2.146 fonction de gestion (M.60 modifiée):** ensemble des processus utilisés pour gérer une entité (par exemple capacités de gestion d'une base de données, comprenant l'exploitation, l'administration, la maintenance et la fourniture).
- 2.147 module de gestion:** ensemble réutilisable d'actions d'entités fonctionnelles et de flux d'information, utilisé pour assurer des fonctions de gestion de service dans le réseau.
- 2.148 fenêtre de contrôle:** intervalle durant lequel une entité exécute la fonction de contrôle sous la direction d'une fonction de commande de services.

- 2.149 fonction de contrôle à associations multiples (MACF) (*multiple association control function*):** fonction qui représente les règles et contraintes régissant la coordination d'un ensemble de communications entre homologues dans le cadre d'une invocation d'entité d'application (AEI).
- 2.150 réseau:** voir volume I, fascicule I.3 du CCITT.
- 2.151 point d'accès au réseau (NAP) (*network access point*):** entité physique qui permet aux utilisateurs d'accéder au réseau. Elle comprend la fonction d'agent de commande d'appel et peut inclure la fonction de commande d'appel.
- 2.152 données de réseau:** données spécifiques à la fonctionnalité du réseau.
- 2.153 architecture fonctionnelle du réseau (NFA) (*network functional architecture*):** bloc fonctionnel composé des éléments du réseau.
- 2.154 indépendance par rapport à la réalisation de réseau:** non-dépendance par rapport à une configuration de réseau donnée.
- 2.155 interfonctionnement de réseaux:** coopération entre réseaux afin de traiter, de gérer et de créer des services qui couvrent plusieurs réseaux.
- 2.156 gestionnaire de réseau (NM) (*network manager*):** entité fournissant au gestionnaire de service les capacités essentielles de commutation et de transmission ainsi que les capacités d'exécution de service (offertes par les points de commande de services, par les points de données de service et par les périphériques intelligents). Le gestionnaire de réseau est également chargé du développement et de la maintenance des capacités de transmission, de commutation et d'exécution de service. Le gestionnaire de réseau recouvre la fonctionnalité de gestion du réseau de gestion des télécommunications (RGT) et la fonctionnalité de gestion des éléments du réseau.
- 2.157 opérateur de réseau:** entité chargée du développement, de la fourniture et de la maintenance de services de réseautage en temps réel, ainsi que de l'exploitation des réseaux correspondants.
- 2.158 fournisseur de réseau:** organisation qui assure la maintenance et l'exploitation des éléments de réseau nécessaires pour la fonctionnalité de réseau intelligent. Un fournisseur de réseau peut également jouer plusieurs rôles, comme celui de fournisseur de service.
- 2.159 objet:** composant intrinsèque d'une entité, décrit à un niveau d'abstraction approprié, en termes d'attributs et de fonctions propres.
- 2.160 informations sur les services d'opérateur:** informations échangées entre les entités des services d'opérateur, indiquant les types de taxation et de service offerts en option.
- 2.161 élément de service facultatif:** élément de service ajouté aux éléments de service essentiels pour enrichir, à titre facultatif, une offre de service.
- 2.162 interconnexion des systèmes ouverts (OSI) (*open systems interconnection*):** interconnexion des systèmes conformément à l'architecture décrite dans le modèle de référence OSI. Voir la Recommandation X.200.
- 2.163 Id. de l'appelé initial:** voir la Recommandation Q.762.
- 2.164 information sur la ligne de départ (OLI) (*originating line information*):** indication d'une classe de service d'appel longue distance.
- 2.165 donnée rémanente:** information qui persiste au-delà d'une seule instance d'utilisation, par exemple plus longtemps qu'une tentative d'appel.
- 2.166 mobilité personnelle (PM) (*personal mobility*):** souplesse d'accès d'un utilisateur à la fourniture d'un service de télécommunication, permettant à cet utilisateur de s'associer à un terminal ou de configurer un terminal de manière à répondre à des exigences personnelles.
- 2.167 préfixe:** tout chiffre du préfixe devant être introduit par l'appelant; par exemple «00».
- 2.168 plan physique:** plan du modèle conceptuel de réseau intelligent, contenant des éléments et des interfaces entre ces éléments, qui mettent en œuvre des entités fonctionnelles.

- 2.169 service téléphonique traditionnel (POTS) (*plain old telephone service*):** service qui, pour un appel, ne nécessite pas d'autre traitement que celui d'un appel de base.
- 2.170 plan:** partie du modèle conceptuel du réseau intelligent.
- 2.171 point dans le traitement d'appel (PIC) (*point in call*):** état dans un modèle à états finis de traitement d'appel de base.
- 2.172 point de commande (POC) (*point of control*):** ensemble de capacités «CS-2» – Ensemble d'interfaces fonctionnelles entre les logiques de service de deux processus de service différents. Les points de commande possibles sont les suivants: «point de lancement», «point de synchronisation» et «point de retour», ce dernier étant considéré comme étant un cas particulier du point de synchronisation. Les données d'échange entre processus passent par des points de commande.
- 2.173 point de lancement (POI) (*point of initiation*):** interface fonctionnelle entre un processus de service (y compris le processus d'appel de base) et la logique de service d'un autre processus de service, visant à lancer un (nouveau) traitement de service.
- 2.174 point de retour (POR) (*point of return*):** interface fonctionnelle entre la logique de service d'un processus de service et le traitement d'appel de base, à laquelle la commande du traitement de l'appel est restituée au traitement de l'appel de base et à laquelle aboutit l'exécution de cette logique. Un point de retour est considéré comme étant un cas particulier du point de synchronisation.
- 2.175 point de synchronisation (POS) (*point of synchronisation*):** ensemble de capacités «CS-2» – Interface fonctionnelle entre les logiques de service de deux processus de service, par laquelle une communication asynchrone est lancée; c'est-à-dire que l'exécution de la logique de service à laquelle est raccordé un point de synchronisation doit attendre l'arrivée du signal de synchronisation. Une prise de contact entre les deux points de synchronisation permet de réaliser une communication synchrone.
- 2.176 interface à débit primaire (PRI) (Q.9 – 1552) (*primary rate interface*):** dispositif permettant à un utilisateur d'accéder au réseau aux débits primaires de 1544 kbit/s ou de 2048 kbit/s. Pour ce type d'accès, le débit du canal D est de 64 kbit/s.
- 2.177 commutateur de réseau de télécommunication privé (PNTX) (*private telecommunication network exchange*):** dispositif de commutation pour réseau(x) privé(s) de télécommunication, assurant des fonctions automatiques de commutation et de traitement d'appel pour divers types d'installations terminales d'abonné RNIS, y compris (par exemple) des autocommutateurs, des postes centrex et des multiplexeurs.
- 2.178 règles d'inclusion:** condition(s) et valeurs respectives pour l'inclusion, par exemple, de sémantèmes permettant de construire des messages d'opération qui seront envoyés par la fonction de commutation de services à la fonction de commande de services au moyen d'éléments d'information particuliers.
- 2.179 couche de protocole(s) (d'après Q.9 – 2160 – définition de «couche»):** ensemble d'une ou de plusieurs fonctions, délimité par une frontière logique supérieure et par une frontière logique inférieure, contenu dans le modèle de référence relatif aux protocoles. [La couche (N) a des frontières avec la couche (N + 1) et avec la couche (N – 1).]
- 2.180 réseau téléphonique public commuté (RTPC):** réseau de télécommunication mis en place (et géré par une «Administration») afin d'offrir des services téléphoniques aux abonnés à ce service public.
- 2.181 information de réacheminement:** voir la Recommandation Q.763.
- 2.182 relation (Q.65):** ensemble complet des flux d'information échangés – le cas échéant – entre deux entités fonctionnelles.
- 2.183 exploitation reconnue (ER):** voir le terme «Administration».
- 2.184 nom distinctif relatif (RDN) (*relative distinguished name*):** voir 9.1/X.501.
- 2.185 ressource:** en télécommunication, tout élément de réseau pouvant être exploité pour fournir un service; par exemple un circuit, un récepteur, etc.
- 2.186 table de routage:** liste de faisceaux de circuits ou (si l'appel n'aboutit pas à cette fonction de commutation ou de commande de services) un «index de routage».
- 2.187 index de routage:** pointeur sur un faisceau de circuits particulier.

- 2.188 information de taxation à envoyer (SCI)** (*send charging information*): moyen d'activer les demandes du programme de logique de service concernant les informations de taxation émises vers l'arrière sur le trajet de l'appel.
- 2.189 service (Q.9 – 7011, modifiée)**: prestation offerte à ses clients par une administration ou par une exploitation reconnue afin de répondre à un besoin de télécommunication.
- 2.190 information d'adresse pour le service**: information qui représente le résultat d'une analyse des déclencheurs et qui permet à la fonction de commande de services de choisir la logique de service appropriée.
- 2.191 commande du service**: pilotage des fonctions ou processus servant à fournir un service de télécommunication spécifique.
- 2.192 personnalisation de la commande du service**: fonctionnalité permettant au serveur de personnaliser – pour le compte d'un client – une offre commerciale indépendante.
- 2.193 fonction de commande de services (SCF)** (*service control function*): application de la logique de service à la commande d'entités fonctionnelles lors de la fourniture de services du réseau intelligent.
- 2.194 identificateur de la fonction de commande de services (SCFID)** (*service control function identifier*): indicateur de la fonction SCF, permettant à la fonction SSF assistante d'identifier la fonction SCF à laquelle il y a lieu d'envoyer des instructions de demande d'assistance.
- 2.195 point de commande de services (SCP)** (*service control point*): entité du réseau intelligent qui remplit une fonction de commande de services.
- 2.196 création de service**: tâche de réalisation d'une capacité de fourniture d'un service complémentaire, depuis sa spécification jusqu'à son développement et sa vérification.
- 2.197 atelier de création de services (SCE)** (*service creation environment*): ensemble des fonctions facilitant le processus de création de services par modification de la logique et des données de service pour le compte du nœud directeur.
- 2.198 fonction d'atelier de création de services (SCEF)** (*service creation environment function*): ensemble des fonctions qui prennent en charge le processus de création de services et dont le résultat comprend les programmes de logique de service et les données de service.
- 2.199 point d'atelier de création de services (SCEP)** (*service creation environment point*): entité physique qui remplit la fonction atelier de création de services.
- 2.200 plate-forme de création de services**: ensemble d'objets ou de fonctions indépendants des services, qui permet la création de services dans un réseau intelligent.
- 2.201 processus de création de service**: conception, étude et mise en œuvre d'une capacité de fourniture d'un service.
- 2.202 données relatives à un service**: informations relatives au client ou au réseau, nécessaires au fonctionnement correct d'un service.
- 2.203 fonction de données de service (SDF)** (*service data function*): ensemble des fonctions qui assurent la gestion des données relatives à un service, conformément au modèle des données relatif à ce service.
- 2.204 point de données de service (SDP)** (*service data point*): entité physique qui remplit une fonction de données du service.
- 2.205 modèle des données relatives à un service**: modèle de données relatif à un programme de logique de service spécifique.
- 2.206 élément de service (SF)** (*service feature*): partie réutilisable d'une ou plusieurs capacités de service, formant tout ou partie de ce service.
- 2.207 indépendance par rapport aux services**: pas nécessairement spécifique à un service donné.
- 2.208 indépendant des services**:
- 1) ne dépendant pas de la disponibilité d'autres services; ou
 - 2) ayant la liberté de créer tout service désiré.

- 2.209 module indépendant des services (SIB)** (*service independent building block*): ensemble réutilisable d'actions d'entités fonctionnelles et de flux d'informations, utilisé pour fournir un élément de service ou une partie d'élément de service, dans un réseau intelligent.
- 2.210 logique de service (SL)** (*service logic*): séquence de processus ou de fonctions, servant à fournir un service spécifique.
- 2.211 programme de commande d'une logique de service (SLCP)** (*service logic control program*): fonction lancée par un nœud de commande de service afin de réaliser un élément de service.
- 2.212 programme de logique de service (SLMP)** (*service logic management program*): ensemble des fonctions lancées par un nœud de gestion afin d'assurer la gestion des informations d'utilisateur ou de réseau.
- 2.213 programme de logique de service (SLP)** (*service logic processing program*): logiciel contenant la logique de service.
- 2.214 instance (d'utilisation) de programme de logique de service (SLPI)** (*service logic processing program (use) instance*): invocation et application d'un programme de logique de service particulier, lors de la fourniture d'un service ou d'un élément de service, pour une tentative d'appel ou de service spécifique.
- 2.215 gestionnaire des services (SM)** (*service manager*): ensemble de capacités «CS-2» – Entité qui fournit les services du réseau intelligent à ses clients sur une base contractuelle et qui est responsable des services offerts. Le gestionnaire des services utilise les capacités de transmission, de commutation et d'exécution de services offertes par le gestionnaire du réseau pour fournir ces services à ses clients.
- 2.216 gestion du service**: gestion des informations relatives à l'utilisateur ou au réseau, nécessaires au fonctionnement correct d'un service.
- 2.217 fonction d'accès à la gestion du service (SMAF)** (*service management access function*): ensemble de capacités «CS-2» – Interface fonctionnelle entre d'une part les opérateurs du réseau ou les abonnés et d'autre part les entités fonctionnelles chargées de la gestion des services dans la couche réseau.
- 2.218 fonction d'agent de gestion du service (SMAF)** (*service management agent function*): entité équivalente à la fonction de station de travail, située entre d'une part les opérateurs du réseau ou les abonnés et d'autre part les entités fonctionnelles chargées de la gestion des services dans la couche réseau.
- 2.219 fonction de gestion de service (SMF)** (*service management function*): ensemble des processus qui assurent la gestion des informations d'utilisateur ou de réseau, y compris les données relatives au service et les programmes de logique de service nécessaires au fonctionnement correct du service.
- 2.220 point de gestion de service (SMP)** (*service management point*): entité physique qui remplit une fonction de gestion de service.
- 2.221 système de gestion de service (SMS)** (*service management system*): ensemble des fonctions de gestion de services.
- 2.222 nœud de service (SN)** (*service node*): entité physique qui comprend la fonction de commande de services, la fonction de données du service, la fonction de ressources spécialisées et les fonctions SSF/CCF (commutation de services/commande d'appel). Les fonctions SSF/CCF sont étroitement liées à la fonction SCF dans le nœud de service et ne sont pas accessibles par d'autres fonctions SCF.
- 2.223 plan de service**: plan du modèle conceptuel de réseau intelligent, qui contient des services, des entités de service ainsi que leurs relations.
- 2.224 processus de service**: chaîne de modules indépendants des services (éventuellement de haut niveau) exécutés en séquence mais pouvant être exécutés en parallèle avec d'autres processus de service. Ces derniers sont lancés à partir d'un point de lancement et sont synchronisés par un ou plusieurs points de synchronisation. Un processus de service est toujours contenu à l'intérieur d'un même domaine. Un processus contenu dans un domaine peut engendrer de nouveaux processus et communiquer avec des processus contenus dans d'autres domaines ou dans son propre domaine. Les points de commande et les données d'instance d'appel traversant la frontière entre deux domaines font partie de l'interface logique entre ces domaines. Le traitement d'appel de base peut être considéré comme un cas particulier de processus de service.

- 2.225 traitement de service:** exécution des fonctions de commande de service et de traitement d'appel de base, pour fournir un service.
- 2.226 fournisseur de services:** organisation qui assure la gestion commerciale des services offerts à des abonnés. L'opérateur du réseau peut être le fournisseur de services.
- 2.227 abonné de services (SS) (*service subscriber*):** entité qui a souscrit un contrat lui permettant de bénéficier de services offerts par des fournisseurs de services.
- 2.228 point de commutation et de commande de services (SSCP) (*service switching and control point*):** entité physique qui contient la fonction de commande de services (SCF), la fonction de données du service (SDF) et les fonctions de commutation de services/commande d'appel (SSF/CCF).
- 2.229 données de prise en charge de service (SSD) (*service support data*):** identificateur de données paramétriques décrivant des éléments de service spécifiques pour des modules SIB appartenant au plan fonctionnel global.
- 2.230 fonction de commutation de service (SSF) (*service switching function*):** ensemble des processus qui assurent l'interaction entre une fonction de commande d'appel (CCF) et une fonction de commande de services (SCF).
- 2.231 entité de gestion de commutation de services (SSME) (*service switching management entity*):** entité dont la fonction est de piloter la gestion-système d'un nœud.
- 2.232 point de commutation de service (SSP) (*service switching point*):** entité physique qui remplit une fonction de commutation de service.
- 2.233 information de déclenchement de service (STI) (*service trigger information*):** information relative à un stimulus pour le déclenchement d'une action. On peut établir une distinction entre un point de détection de déclenchement, qui lance la logique de service et un point de détection d'événement, qui rend compte d'un événement à la logique de service en cours.
- 2.234 utilisateur de service (SU) (*service user*):** entité externe au réseau, qui en utilise les services.
- 2.235 ID de la zone de desserte:** identification de la zone de desserte locale où le fournisseur de réseau exerce ses activités.
- 2.236 fonction de contrôle à association unique (SACF) (*single association control function*):** fonction qui représente les règles et contraintes régissant l'utilisation des éléments ASE servant à une communication à association d'application unique avec une entité homologue.
- 2.237 objet d'association unique (SAO) (*single association object*):** représentation des fonctions qui sont nécessaires pour une communication à association d'application unique avec une entité homologue.
- 2.238 élément de service pour une seule extrémité:** élément de service, par exemple traitement d'une tentative d'appel ou de service, qui concerne uniquement l'un des acteurs pouvant intervenir dans la tentative d'appel ou de service.
- 2.239 point de commande unique:** relation de commande dans laquelle une phase ou une fonction déterminée d'une tentative d'appel ou de service est régie par une fonction de commande de services (SCF) et une seule.
- 2.240 disponibilité de la fonction SRF:** indique l'état de la fonction SRF attachée – le cas échéant – à la fonction SSF.
- 2.241 capacités de fonction SRF/SSF:** indique les capacités de fonction SRF et de fonction SSF mises à la disposition de la fonction SCF (par exemple, la fonction SCF utilisera cette information pour déterminer s'il y a lieu d'utiliser une procédure d'assistance ou de transfert).
- 2.242 fonction de ressources spécialisées (SRF) (*specialized resource function*):** ensemble des fonctions qui assurent la commande et l'accès aux ressources utilisées pour la fourniture de services du réseau intelligent.
- 2.243 état (d'un automate à états finis):** description d'une entité définie par les valeurs de ses attributs d'objet à un instant donné.
- 2.244 état (en langage de spécification et de description (SDL)) (Q.9 – 6942):** situation dans laquelle l'action d'un processus est suspendue dans l'attente d'une entrée.

- 2.245 activation/désactivation statique:** activation/désactivation d'un point de détection spécifique, en réponse à la commande d'une fonction de gestion de service (SMF), afin qu'une action spécifiée soit exécutée par le traitement d'appel ou de service chaque fois qu'un point spécifique est atteint dans le déroulement du traitement d'appel ou de service.
- 2.246 donnée statique:** information qui reste inchangée pendant la durée d'un appel ou d'un incident d'utilisation d'un service. (Habituellement commandée par une source externe au réseau.)
- 2.247 appel enrichi:** appel de base auquel ont été ajoutés des éléments de service ou des capacités.
- 2.248 fournisseur:** voir la Recommandation X.880.
- 2.249 réseau de gestion des télécommunications (RGT):** entité qui fournit les moyens servant à transporter et traiter les informations relatives aux fonctions de gestion pour le réseau de télécommunication.
- 2.250 type de terminal:** information indiquant le type de terminal à la fonction SCF (par exemple poste téléphonique à clavier, terminal RNIS).
- 2.251 transaction (Fascicule I.3):** association entre deux fournisseurs de capacités de transaction.
- 2.252 capacités de transaction (TC) (Q.771) (*transaction capabilities*):** moyen fondé sur le modèle de référence OSI pour gérer des applications dans des réseaux de télécommunication.
- 2.253 sous-système application pour les capacités de transaction (TCAP) (*transaction capabilities application part*):** services et protocoles de la couche 7 (Application) du modèle OSI, se subdivisant en une sous-couche Composants et une sous-couche Transactions.
- 2.254 sélection du réseau de transit:** s'il est présent, cet identificateur indique le code d'identification de l'exploitant et le code du circuit.
- 2.255 transition:** dans un modèle d'automates à états finis, changement d'état d'une entité résultant d'un changement des valeurs de ses attributs d'objets.
- 2.256 marque de classe de transport:** information fournie pour le routage ou le filtrage, permettant d'acheminer les informations de classe de service dans un réseau en même temps que le numéro de l'appelant. Une marque de classe de transport servira par exemple à neutraliser un niveau de restriction d'une ressource au cours de l'acheminement d'un appel dans un réseau.
- 2.257 déclencheur:** stimulus permettant de lancer une action.
- 2.258 point de détection de déclenchement (TDP) (*trigger detection point*):** point de détection activé statiquement dans le processus d'appel de base.
- 2.259 type d'appel:** qualificatif pour un appel, par exemple «local», «national», «international», etc.
- 2.260 télécommunications personnelles universelles (TPU)** service de télécommunication qui permet aux personnes mobiles d'accéder à des services de télécommunications.
- 2.261 détachement:** mécanisme utilisé pour l'authentification au cours du contrôle d'association. Voir la Recommandation X.500.
- 2.262 utilisateur:** entité externe au réseau, qui en utilise le ou les services.
- 2.263 indépendant du vendeur ou de la mise en œuvre:** caractéristique telle que des produits issus de vendeurs différents soient capables d'interfonctionner dans le même environnement ou que des unités physiques puissent être utilisées de façon interchangeable pour servir d'entité(s) fonctionnelles identiques bien que provenant de vendeurs différents.
- 2.264 réseau privé virtuel (VPN) (*virtual private network*):** ensemble de tous les groupes professionnels et autocommutateurs d'entreprise rattachés au réseau central et appartenant au même réseau privé client.
- 2.265 station de travail:** entité physique qui regroupe des équipements possédant des capacités de traitement local et des ressources de terminal afin d'offrir des moyens de communication entre l'utilisateur et d'autres blocs fonctionnels.

Annexe A

Acronymes

(Cette annexe fait partie intégrante de la présente Recommandation)

AC	contexte d'application (<i>application context</i>)
ACN	négociation du contexte d'application (<i>application context negotiation</i>)
ACSE	élément de service de contrôle d'association (<i>application control service element</i>)
AD	complément (<i>adjunct</i>)
AE	entité d'application (<i>application entity</i>)
AEI	instance d'entité d'application (<i>application entity invocation</i>)
AOC	information de taxation (<i>advice of charge</i>)
APC	demande de taxation (<i>apply charging</i>)
APDU	unité de données protocolaires d'application (<i>application protocol data unit</i>)
API	interface de programmation d'application (<i>application programming interface</i>)
APR	rapport de taxation (<i>apply charging report</i>)
ASE	élément de service d'application (<i>application service element</i>)
BCP	processus d'appel de base (<i>basic call process</i>)
BCSM	modèle d'états d'appel de base (<i>basic call state model</i>)
BGID	identité de groupe professionnel (<i>business group identity</i>)
BRI	interface à débit de base (<i>basic rate interface</i>)
CAC	code d'accès à un exploitant (<i>carrier access code</i>)
CCAF	fonction agent de commande d'appel (<i>call control agent function</i>)
CCF	fonction de commande d'appel (<i>call control function</i>)
CDP	plan de numérotage personnalisé (<i>customized dialling plan</i>)
CEI	commission électrotechnique internationale
CHA	dispositif de traitement de composantes (<i>component handle</i>)
CID	donnée d'instance d'appel (<i>call instance data</i>)
CL	centre de commutation local
CM	gestionnaire d'appel (<i>call manager</i>)
CMIS	système commun d'informations de gestion (<i>common management information system</i>)
CS	ensemble de capacités (<i>capability set</i>)
CSM	modèle de segment d'appel (<i>call segment model</i>)
DAP	protocole d'accès à l'annuaire (<i>directory access protocol</i>)
DET	détermination
DFP	plan fonctionnel réparti (<i>distributed functional plan</i>)
DHA	dispositif de traitement de dialogue (<i>dialogue handler</i>)
DLE	commutateur local de destination (<i>destination local exchange</i>)
DN	nom distinctif (<i>distinguished name</i>)
DN	numéro d'annuaire (<i>directory number</i>)
DP	point de détection (<i>detection point</i>)

DSA	agent de système d'annuaire (<i>directory system agent</i>)
DSL	logique de service répartie (<i>distributed service logic</i>)
DSP	protocole du système d'annuaire (<i>directory system protocol</i>)
DSS 1	signalisation d'abonné numérique n° 1 (<i>digital subscriber signalling No. 1</i>)
DTMF	numérotation multifréquence bitonalités (<i>dual tone multi frequency</i>)
DUA	agent d'utilisateur d'annuaire (<i>directory user agent</i>)
EDP	point de détection d'événement (<i>event detection point</i>)
EDP-N	point de détection d'événement – Notification (<i>event detection point-notification</i>)
EDP-R	point de détection d'événement – Demande (<i>event detection point-request</i>)
ER	exploitation reconnue
FCI	informations de taxation à fournir (<i>furnish charging information</i>)
FEA	action d'entité fonctionnelle (<i>functional entity action</i>)
FEAM	gestionnaire d'accès à une entité fonctionnelle (<i>functional entity access manager</i>)
FIM	gestionnaire des interactions entre éléments de service (<i>feature interactions manager</i>)
FPLMTS	futurs systèmes mobiles terrestres publics de télécommunication (<i>future public land mobile telecommunication systems</i>)
FRL	niveau de restriction d'une ressource (<i>facility restriction level</i>)
FSM	automate à états finis (<i>finite state machine</i>)
GEN	production (<i>generation</i>)
GFP	plan fonctionnel global (<i>global functional plane</i>)
GSL	logique de service globale (<i>global service logic</i>)
GVNS	services de réseau virtuel mondial (<i>global virtual network services</i>)
HLSIB	module indépendant des services de haut niveau (<i>high level service independent block</i>)
IAF	fonction d'accès intelligent (<i>intelligent access function</i>)
IAPC	information de contrôle du protocole d'application (<i>application protocol control information</i>)
IN-SM	gestionnaire de commutation du réseau intelligent (<i>IN switching manager</i>)
IN-SSM	modèle à états de commutation du réseau intelligent (<i>IN switching state model</i>)
INAP	protocole d'application du réseau intelligent (<i>intelligent network application protocol</i>)
INDB	base de données du réseau intelligent (<i>intelligent network database</i>)
INDBMS	système de gestion de la base de données du réseau intelligent (<i>intelligent network database management system</i>)
IP	périphérique intelligent (<i>intelligent peripheral</i>)
ISO	Organisation internationale de normalisation (<i>International Organization for Standardization</i>)
ISUP	sous-système utilisateur RNIS (<i>ISDN user part</i>)
MACF	fonction de contrôle à associations multiples (<i>multiple association control function</i>)
MCRI	modèle conceptuel du réseau intelligent
NAP	point d'accès au réseau (<i>network access point</i>)
NEF	fonction d'élément de réseau (<i>network element function</i>)
NFA	architecture fonctionnelle du réseau (<i>network functional architecture</i>)
NM	gestionnaire de réseau (<i>network manager</i>)

NSAP	point d'accès aux services de couche réseau (<i>network service access point</i>)
OFC	information de taxation en différé (<i>off-line charging</i>) (informations de facturation/comptabilisation)
OLE	commutateur local de départ (<i>originating local exchange</i>)
OLI	information sur la ligne de départ (<i>originating line information</i>)
ONC	information de taxation en temps réel (<i>on-line charging</i>) (informations d'accès d'utilisateur)
OSF	fonction de système d'exploitation (<i>operator system function</i>)
OSI	interconnexion des systèmes ouverts (<i>open systems interconnection</i>)
OUT	sortie (<i>output</i>)
PIC	point dans le traitement d'appel (<i>point in call</i>)
PM	mobilité personnelle (<i>personal mobility</i>)
POC	point de commande (<i>point of control</i>)
POI	point de lancement (<i>point of initiation</i>)
POR	point de retour (<i>point of return</i>)
POS	point de synchronisation (<i>point of synchronisation</i>)
PRI	interface à débit primaire (<i>primary rate interface</i>)
PTNX	commutateur de réseau de télécommunication privé (<i>private telecommunications network exchange</i>)
RDN	nom distinctif relatif (<i>relative distinguished name</i>)
REG	enregistrement (<i>registration</i>)
RGT	réseau de gestion des télécommunications
RI	réseau intelligent
RLF	fonction de liaison radioélectrique (<i>radio link function</i>)
RNIS	réseau numérique avec intégration des services
ROS	opérations distantes (<i>remote operations</i>)
ROSE	élément du service d'opérations distantes (<i>remote operations service element</i>)
RTPC	réseau téléphonique public commuté
SACF	fonction de contrôle à association unique (<i>single association control function</i>)
SAO	objet d'association unique (<i>single association object</i>)
SCE	atelier de création de services (<i>service creation environment</i>)
SCEF	fonction d'atelier de création de services (<i>service creation environment function</i>)
SCEP	point d'atelier de création de services (<i>service creation environment point</i>)
SCF	fonction de commande de services (<i>service control function</i>)
SCF-FSM	automate à états finis de la fonction de commande de services (<i>service control function finite state machine</i>)
SCFID	identificateur de la fonction de commande de services (<i>service control function identifier</i>)
SCI	information de taxation à envoyer (<i>send charging information</i>)
SCME	entité de gestion d'une fonction SCF (<i>service control function management entity</i>)
SCME-FSM	automate à états finis d'une entité de gestion de fonction SCF (<i>service control function management entity finite state machine</i>)
SCP	point de commande de services (<i>service control point</i>)

SCSM	modèle à états d'appel d'une fonction SCF (<i>service control function call state model</i>)
SDF	fonction de données de service (<i>service data function</i>)
SDF-FSM	automate à états finis d'une fonction SDF (<i>service data function finite state machine</i>)
SDL	langage de description et de spécification (<i>specification and description language</i>)
SDME	entité de gestion d'une fonction SDF (<i>service data function management entity</i>)
SDP	point de données de service (<i>service data point</i>)
SDSM	modèle à états d'appel d'une fonction SDF (<i>service data function call state model</i>)
SF	élément de service (<i>service feature</i>)
SIB	module indépendant des services (<i>service independent building block</i>)
SL	logique de service (<i>service logic</i>)
SLCP	programme de commande d'une logique de service (<i>service logic control program</i>)
SLMP	programme de gestion d'une logique de service (<i>service logic management program</i>)
SLP	programme de logique de service (<i>service logic processing program</i>)
SLPI	instance (d'utilisation) de programme de logique de service (<i>service logic processing program instance</i>)
SM	gestionnaire des services (<i>service manager</i>)
SMAF	fonction d'accès à la gestion du service (<i>service management access function</i>)
SMAF	fonction d'agent de gestion du service (<i>service management agent function</i>)
SMF	fonction de gestion de service (<i>service management function</i>)
SMP	point de gestion de service (<i>service management point</i>)
SMS	système de gestion de service (<i>service management system</i>)
SN	nœud de service (<i>service node</i>)
SRF	fonction de ressources spécialisées (<i>specialized resource function</i>)
SRF-FSM	automate à états finis d'une fonction SRF (<i>specialized resource function finite state machine</i>)
SRME	entité de gestion d'une fonction SRF (<i>specialized resource function management entity</i>)
SRSF	modèle à états d'appel d'une fonction SRF (<i>specialized resource function call state model</i>)
SS	abonné de services (<i>service subscriber</i>)
SS N° 7	système de signalisation n° 7 (<i>signalling system N° 7</i>)
SSCP	point de commutation et de commande de services (<i>service switching and control point</i>)
SSD	données de prise en charge du service (<i>service support data</i>)
SSF	fonction de commutation de services (<i>service switching function</i>)
SSF-FSM	automate à états finis d'une fonction SSF (<i>service switching function finite state machine</i>)
SSME	entité de gestion d'une fonction SSF (<i>service switching function management entity</i>)
SSME-FSM	automate à états finis d'une entité de gestion de fonction SSF (<i>service switching function management entity finite state machine</i>)
SSP	point de commutation de services (<i>service switching point</i>)

STI	information de déclenchement de service (<i>service trigger information</i>)
SU	utilisateur de service (<i>service user</i>)
TC	capacités de transaction (<i>transaction capabilities</i>)
TCAP	sous-système application pour des capacités de transaction (<i>transaction capabilities application part</i>)
TDP	point de détection de déclenchement (<i>trigger detection point</i>)
TDP-N	point de détection de déclenchement – Notification (<i>trigger detection point-notification</i>)
TDP-R	point de détection de déclenchement – Demande (<i>trigger detection point-request</i>)
TPU	télécommunications personnelles universelles
UIT-T	Union internationale des télécommunications – Secteur de la normalisation des télécommunications
VPN	réseau privé virtuel (<i>virtual private network</i>)
WSF	fonction de station de travail (<i>work station function</i>)



Imprimé en Suisse
Genève, 1996